



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 8903
N/REF : 2/03/2025 0H36 C:025311 I:27307
V/REF : Contrat N°008903 du 11/01/2013

SDC 'Neuf de Coeur - Volume 2'
Parking Est
C/O CESAR & BRUTUS
57 PLACE DE LA REPUBLIQUE
69002 LYON

V/REF.IMM. 1150
IMMEUBLE : NEUF DE COEUR
PARKING EST - VOLUME 4
16 a 18, RUE DES TUILERIES
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N 16 A 18 - PARKING EST
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M. MANTRAND

PARKING EST :
ENTRETIEN DE 1 POMPE DE RELEVAGE ET DE 4 POMPES DE DRAINAGE
2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \text{ICHTrev-TS1'} \quad \text{-----} \quad)$$

ICHTrev-TS1

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2025

Prix de base du contrat : 246,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2012	Valeur :	110,4
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur :	141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 5 pompes relevage/drainage	2/AN	304,54	304,54
TOTAL H.T.				304,54
T.V.A. a 10,00%				30,45
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>334,99</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.